

BACH

Lot, canton Lalbenque, arrondissement Cahors, 147 habitants

LA COMMUNE de Bach, sise sur le Causse du Quercy, est connue pour ses phosphatières, exploitées pour l'agriculture entre 1865 et 1910. Elles renfermaient des restes paléontologiques qui se sont empilés dans des galeries ou fosses pendant des millions d'années. Elles ont livré de nombreuses espèces inconnues ailleurs. La plus spectaculaire de ces anciennes phosphatières est celle du Cloup d'Aural, aujourd'hui protégée.

Bach se trouvait sur un des principaux chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, mais aucun monument de la commune n'y fait référence. Le bourg médiéval était de plan polygonal ; on reconnaît la ligne de l'enceinte au nord-est, en venant de Limogne. La terre dépendit de la seigneurie de Saint-Cirq-Lapopie et appartient à la famille de Cardaillac largement possessionnée dans les environs. L'église est au milieu du bourg. C'est vraisemblablement son emplacement de toujours ; les plans les plus anciens montrent qu'elle était entourée du cimetière au sud et de maisons au nord-ouest.

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption avait au Moyen Âge deux annexes : Vaylats, aujourd'hui chef-lieu de commune, et Saint-Albi, disparue au XV^e siècle.

L'édifice est de plan simple : un chœur quadrangulaire à chevet plat et une nef, un peu plus large, constituée de trois travées inégales. L'ensemble est voûté sur croisées d'ogives. Les quatre contreforts d'angle, la niche du fond du chœur et la porte gothique à l'ouest semblent indiquer que la longueur de l'église (19,30 m) est restée la même des XV^e-XVI^e s., période de leur construction, jusqu'à nos jours. Les deux premières travées de la nef s'ouvrent par des arcs gothiques sur quatre chapelles latérales symétriquement disposées et voûtées avec croisées d'ogives. La troisième travée donne accès par de petites portes à deux appentis symétriques. Le clocher s'élève au-dessus de la première chapelle de droite (sud-est), dont les murs sont, pour cette raison, plus épais que les autres. Deux petits bâtiments tardifs (XIX^e-XX^e s.) et de faible intérêt entourent le chevet de l'église : à gauche un appentis, à droite la sacristie.

Les sources permettent de reconnaître deux grandes phases de construction : un nouvel édifice a remplacé, à la fin du XV^e et au début du XVI^e s., un bâtiment antérieur du XII^e s. dont il ne reste rien, sinon peut-être un remplage gothique remonté en décor au-dessus du maître-autel. Dateraient de cette reconstruction (la taille en grain d'orge serait un indice) : les quatre contreforts d'angle, le chœur avec sa niche en accolade, l'arc triomphal avec arête entre deux doubles gorges ou cavets, s'amortissant de part et d'autre dans deux piliers arrondis, les trois premiers niveaux du clocher avec en particulier, au rez-de-chaussée, la première chapelle de droite (culots ornés), la deuxième chapelle de

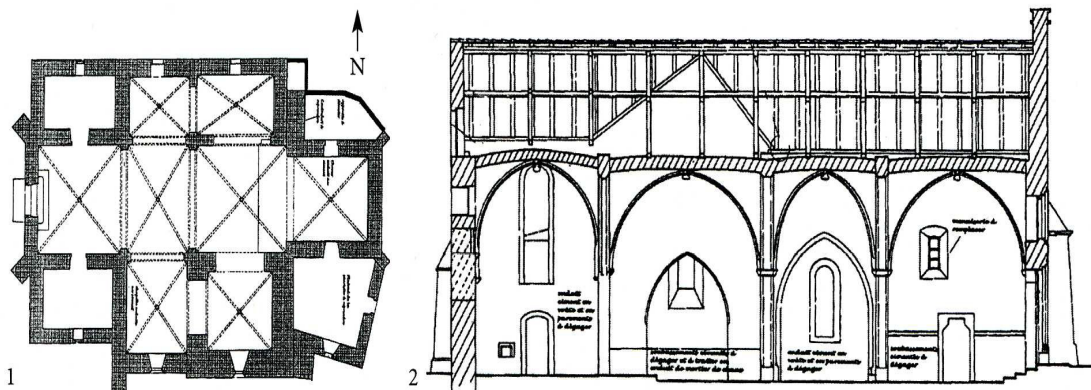
gauche, la seule qui ait une clef de voûte décorée (armes de France à trois fleurs de lis, assez frustes), enfin la porte gothique moulurée ménagée dans le pignon ouest. La nef comprenait trois travées, la première voûtée, les deux autres simplement couvertes de charpente, probablement par manque de crédits et du fait des troubles du XVI^e siècle.

Une seconde grande campagne de travaux fut entreprise vers 1848-1855 : on exhaussa la voûte de la première travée de la nef et on voûta les travées 2 et 3. On releva le pignon ouest (modification bien visible en particulier dans les combles), en ajoutant une corniche et trois pinacles, l'un au sommet et les autres au droit des deux contreforts d'angle ; et surtout on le perça d'un *oculus*, daté, dans la pierre, de 1851. On construisit la première chapelle de gauche avec une baie sans chanfrein : cette chapelle ne figure pas encore sur le premier plan cadastral du XIX^e siècle. On reconstruisit, en l'élargissant, la deuxième chapelle de droite, avec réutilisation des matériaux et restitution de la baie en arc légèrement brisé, non sans quelque maladresse. On mura la fenêtre axiale du chœur et on perça au-dessus une demi-lune. Le clocher fut exhaussé d'un quatrième niveau, avec un curieux mais discret emploi de la brique pour les corbeaux qui soutiennent la corniche du toit, et on démolit l'escalier en colimaçon qui le desservait à l'est. Enfin on ajouta la sacristie et les deux appentis de part et d'autre de la dernière travée de la nef.

Si la réfection du XIX^e s., œuvre de Cubaynes, maçon, a manqué d'originalité et d'ambition (on s'est, par exemple, contenté de culots épannelés pour les retombées d'ogives), elle a eu l'avantage de respecter l'esprit général de l'édifice précédent : travées et chapelles à croisées d'ogives, baies du clocher reprenant le dessin des baies du troisième niveau, aujourd'hui murées, mais encore visibles. C'est ce qui donne à l'ensemble et en particulier au clocher un caractère de simplicité, qui est en harmonie avec l'environnement architectural.

Un mot enfin du mobilier : la pièce la plus notable est le maître-autel acquis en 1902 à la suite de la mission de 1899. Il est en marbre blanc veiné de gris. Figurent de part et d'autre du tabernacle les quatre Évangélistes. Le devant est orné du *souper d'Emmaüs* et de chaque côté

Bach (Lot)
Église Notre-Dame-de-l'Assomption
1. Plan (G. Duchêne, arch., 2001)
2. Coupe longitudinale (G. Duchêne, arch., 2001)



des deux représentations du sacrifice d'Abraham : celui d'Isaac, puis celui du bélier. Les pièces les plus vénérables ont été placées dans les réserves : le tabernacle de l'ancien maître-autel en bois doré (XVIII^e s.), et un plat de quête en laiton, portant l'inscription LE PLAT DES AMES, les initiales S. A. et la croix de Saint-André qui en donne la signification et indique probablement une origine extérieure à la paroisse.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé en 2001 une subvention de 6 098 € pour la réfection des maçonneries de la façade occidentale.

J. D.